

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 23 janvier 2012

## Pas de cas de Légionellose à la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelone

L'Agence Régionale de Santé a été informée le jeudi 19 janvier 2012 par la Direction de la Maison d'Arrêt de Villeneuve-lès-Maguelone d'une contamination en Légionelles de l'eau chaude sanitaire distribuée dans l'établissement, dans le cadre de la surveillance habituelle du réseau.

La légionelle est une bactérie qui peut infecter une personne au moment de la douche par respiration involontaire de petites gouttes d'eau et provoquer une infection des poumons appelée légionellose.

Conformément aux recommandations de l'ARS, toutes les mesures de préservation ont été prises par la direction de l'établissement dès le 19 janvier.

Ces mesures sont de trois types :

- protection de la santé des détenus avec arrêt de l'accès à l'eau chaude dans les douches. L'accès à l'hygiène des détenus est maintenu car la toilette peut être faite sans risque au lavabo avec un gant.
- mesures de traitement des réseaux d'eau et analyses de contrôles.
- information des personnels et de la population pénale.

Les mesures de traitement de l'eau chaude permettent d'éliminer le germe, mais il est nécessaire d'attendre les résultats d'analyses avant d'autoriser à nouveau les douches.

A ce jour aucun cas de légionellose n'a été diagnostiqué chez un détenu et aucun détenu n'est actuellement hospitalisé pour ce motif.

Le Service Médical de la Maison d'Arrêt reste vigilant au dépistage rapide des cas qui pourraient survenir, même si le risque de développer la maladie est faible.

### Contacts presse :

ARS - Sébastien PAGEAU : 04 67 07 20 14 - [sebastien.pageau@ars.sante.fr](mailto:sebastien.pageau@ars.sante.fr)

Préfecture de l'Hérault - Florian JENNY : 04 67 61 61 25 - [florian.jenny@herault.gouv.fr](mailto:florian.jenny@herault.gouv.fr)